

[Le constat amiable et utilisation du chronotachygraphe](#)



Durée de la formation : 1 jour

Type de formation : Perfectionnement

Référence : PRRG03

Description de la formation

Objectif :

- Acquérir ou actualiser les connaissances nécessaires à l'établissement d'un constat amiable
- Connaître la réglementation sociale européenne dans les transports routiers
- Savoir utiliser l'appareil de contrôle et la feuille d'enregistrement
- Etre capable de lire les données enregistrées sur la feuille d'enregistrement

Programme :

Le constat amiable :

- Comment bien remplir un constat ?
- Comment les assurances traitent le constat ?

La réglementation sociale européenne dans les transports routiers :

- Les objectifs de la réglementation
- Champ d'application
- Les temps de conduite
- Les temps de repos
- L'appareil de contrôle
- Obligations de l'employeur et du conducteur
- Contrôles et sanctions

Validation :

Attestation de formation

Pré-requis :

Aucun

